

## Conseil voyage

Si les voyages comportent leur part de rêves, leur organisation exige d'avoir les pieds bien sur terre. Voici quelques conseils pratique.

**1** - Achetez des devises avant de partir, elles pourront vous être utiles à votre arrivée pour prendre le taxi, comme par exemple.

**2** - Utilisez votre carte de débit et recherchez les guichets portant le symbole Plus. Vous pourrez alors effectuer un retrait en monnaie locale. Le taux de change du jour sera appliqué, de même que des frais d'accès au réseau de 3,00\$ par retrait. Visa vous offre l'opportunité de localiser les guichets dans la ville où vous voyagez via l'adresse internet suivante :

<http://visa.via.infonow.net/locator/global/jsp/SearchPage.jsp>

Dans toutes les provinces canadiennes, le symbole Interac vous assure que ce guichet accepte les cartes d'accès Desjardins. Des frais d'accès au réseau s'appliquent (1,50 \$) et l'exploitant propriétaire du guichet peut également imposer des frais de service.

**3** - Grâce à la carte VISA Desjardins munie d'un NIP (numéro d'identification personnel), vous pourrez obtenir des avances de fonds dans tous les guichets automatiques reliés au réseau VISA International ou Interac, et ce, partout dans le monde. N'oubliez pas de NIPper votre carte avant votre départ. Pour ce faire, rendez-vous à la caisse Desjardins la plus près. Vous pouvez également déposer une somme d'argent à votre compte VISA Desjardins avant votre départ, ce qui pourrait vous permettre d'obtenir des avances de fonds sans frais d'intérêt.

**4** - Procurez-vous une assurance voyage. C'est une protection en cas de maladie ou d'accident survenant pendant un voyage à l'extérieur de votre province de résidence.

Caractéristiques de l'assurance voyage :

- Vous préserve contre les conséquences financières d'une maladie, d'une blessure, ou d'un décès survenant pendant un voyage.
- Complète le régime provincial d'assurance maladie, même si vous voyagez au Canada.
- Offert aux résidents canadiens admissibles qui commencent et terminent leur voyage dans leur province de résidence.

**5** – Avant de partir, n'oubliez pas de demander à un parent de passer à la maison, durant votre voyage, pour s'assurer que tout est sous contrôle. Et surtout, barrez bien votre porte !